

5^{ème} dimanche de Carême

Henri Duchatel - antienne de communion - année C

*Nemo te condemnavit, mulier? Nemo Domine.
Nec ego te condemnabo: iam amplius noli peccare,*

VIII

C. Fem- me, dit Jé- sus, per- son - ne ne t'a

con- dam- né- e? - Per- son- ne, Sei- gneur. - Moi non plus, je ne te con- dam- ne

pas. Va et dé- sor- mais ne pê- che plus.

VIII

Ps 31

- 1 Heureux l'homme dont la faute est enlevée,
et le péché remis !
- 2 Heureux l'homme dont le Seigneur ne retient pas l'offense
dont l'esprit est sans fraude !
- 3 Je me taisais et mes forces s'épuisaient
à gémir tout jour: +
- 4 Ta main, le jour et la nuit,
pesait sur moi,
ma vigueur se desséchait
comme l'herbe en été.
- 5 Je t'ai fait connaître ma faute,
je n'ai pas caché mes torts.+
J'ai dit : " Je rendrai grâce au Seigneur
en confessant mes péchés."
Et toi, tu as enlevé
l'offense de ma faute.
- 7 Tu es un refuge pour moi,
mon abri dans la détresse ;
de chants de délivrance,
tu m'as entouré.